

Adresse desservie :
FACTURE 120 M3 COLMAR
RUE DES METIERS
68000 COLMAR

Votre n° de contrat : **1066194**
Facture n° 227739

Nous contacter

Par internet :

www.cdeaux.fr

Par téléphone :

Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00

Pour vos demandes : 03 89 22 94 50

Urgence 24h/24 : 0800 00 20 68

numéro gratuit

Accueil physique :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Sauf le mercredi de 8h30 à 13h00

Par courrier :

COLMARIENNE DES EAUX

CS 80131

20 RUE DES MÉTIERS

68025 COLMAR CEDEX

Siret 38980710800078

OPERATEUR POUR LE COMPTE DE :



COLMARIENNE DES EAUX
20 RUE DES METIERS
CS 80131
68025 COLMAR CEDEX

Récapitulatif de votre facture

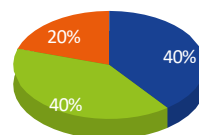
Montant à payer :

443,51 € TTC

avant le 09/03/2026

comprenant :

	DISTRIBUTION DE L'EAU	175,77 €
	COLLECTE ET TRAITEMENTS DES EAUX USEES	178,31 €
	ORGANISME PUBLIC	89,43 €
	Montant total	443,51 €



Votre consommation d'eau

Consommation facturée :

120 m³

Soit 120 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :

Abonnement :

Janvier 2026 à Décembre 2026

Consommation :

Janvier 2026 à Décembre 2026

Prix TTC au litre : 0,00332 €

(hors abonnement)

soit 3,3157 € au m³

Message

Retrouvez également en temps réel nos informations travaux sur notre site Internet, rubrique Actualités

Comment régler votre facture d'eau

- > Par carte bancaire et espèces à l'agence Colmarienne des Eaux
- > En renvoyant à l'aide de son enveloppe retour, le TIP ci-dessous daté et signé
- > Par chèque à l'ordre de Colmarienne des Eaux
- > Par internet : www.cdeaux.fr
- > Par virement sur le compte de la Colmarienne des Eaux : IBAN FR76 1189 9001 0200 0532 3094 568 BIC CMCIFR2A
- > Le prélèvement automatique : supprime toute formalité d'envoi, évite tout oubli

Votre paiement

Date et Lieu

Signature

FACTURE 120 M3 COLMAR
20 RUE DES METIERS
68025 COLMAR CEDEX

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR48ZZZ430214
RUM : TIP190100000000010

Montant : 443,51 €

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Colmarienne des eaux à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Colmarienne des eaux. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

COLMARIENNE DES EAUX
TSA 50016
93328 AUBERVILLIERS CEDEX

000110599070 FACTURE 120 M3 COL

190100000402 52000000010599070000604820986111

44351

N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
	15 mm	1290 m³	1410 m³	31/12/2026	Par relevé	120 m³		120 m³

Votre facture détaillée				Quantité ou Volume (m3)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€TTC)
DISTRIBUTION DE L'EAU								
Part Fixe Eau		du 01/01/26 au 31/12/26		2	12,5000	25,00	5,50 %	26,38
Part Colmar Agglomération		du 01/01/26 au 31/12/26		120	1,1800	141,60	5,50 %	149,39
Total DISTRIBUTION DE L'EAU						166,60		175,77
COLLECTE ET TRAITEMENTS DES EAUX USEES								
Part Fixe Assainissement		du 01/01/26 au 31/12/26		2	8,7500	17,50	10,00 %	19,25
Part Colmar Agglomération Collecte		du 01/01/26 au 31/12/26		120	0,6750	81,00	10,00 %	89,10
Part Colmar Agglomération Traitement		du 01/01/26 au 31/12/26		120	0,5300	63,60	10,00 %	69,96
Total COLLECTE ET TRAITEMENTS DES EAUX USEES						162,10		178,31
ORGANISME PUBLIC								
Redevance sur la Consommation d'eau potable (ADE)		du 01/01/26 au 31/12/26		120	0,4000	48,00	5,50 %	50,64
Performance des réseaux d'eau potable		du 01/01/26 au 31/12/26		120	0,0500	6,00	5,50 %	6,33
Redevance Prélèvement Ressource en Eau		du 01/01/26 au 31/12/26		120	0,1000	12,00	5,50 %	12,66
Performance des systèmes d'assainissement coll		du 01/01/26 au 31/12/26		120	0,1500	18,00	10,00 %	19,80
Total ORGANISME PUBLIC						84,00		89,43
Montant total HT : 412,70 €						412,70		443,51

Détail du montant de la TVA			Détail des montants			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Montant à payer :
232,60 €	5,50 %	12,80 €	412,70 €	30,81 €	443,51 €	0,00 €
180,10 €	10,00 %	18,01 €				443,51 €



Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CC).

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier Colmarienne des Eaux, CS 80131 20 rue des Métiers 68025 COLMAR CEDEX

VOIES DE RECOURS

En cas de contestation de la présente facture, vous devez adresser une réclamation écrite à la SPL Colmarienne des Eaux. Il est recommandé de faire cette réclamation par courrier recommandé avec avis de réception. Si, après cette réclamation, la réponse apportée ne vous satisfait pas ou si aucune réponse ne vous est donnée dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'eau : Médiateur de l'eau BP 40463 75366 Paris Cedex 08 ; www.mediation-eau.fr La saisine du Médiateur de l'eau est possible uniquement après une réclamation écrite préalable auprès de la SPL Colmarienne des Eaux ou Colmar Agglomération.